

Informel : un manque à gagner de 40 milliards de DH pour l'Etat et les caisses de retraite

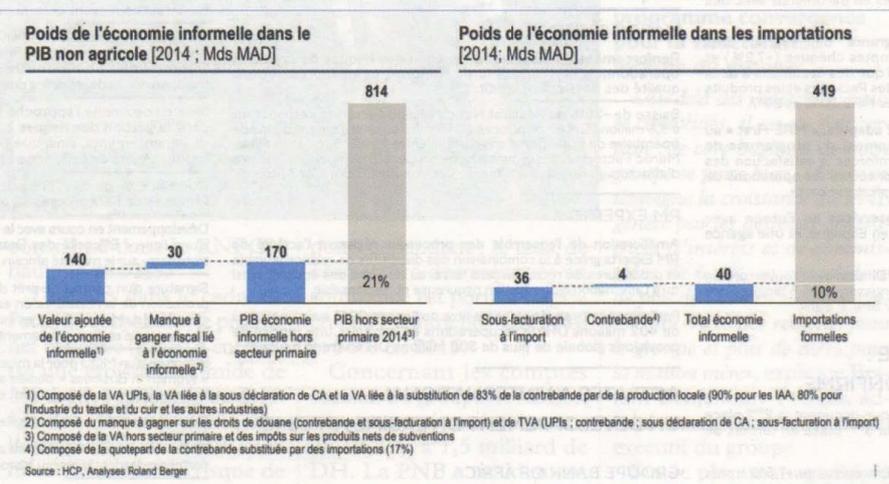
■ En 2014, l'économie informelle a représenté plus de 20% du PIB hors secteur agricole et 10% des importations formelles ■ Renforcement de l'attractivité du formel par une meilleure compétitivité des entreprises, accompagnement dans l'intégration des acteurs de l'informel dans l'économie formelle, lutte contre les leviers de l'économie souterraine et assèchement de la contrebande : quatre chantiers fondateurs du patronat.

La lutte engagée par la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) contre l'économie informelle se poursuit- quoique le patronat privilégie le mot intégration à celui de lutte. Les initiatives visant à rendre l'économie formelle plus attractive ont, certes, porté leurs fruits. Il n'en demeure pas moins que les objectifs initialement visés n'ont pas été atteints, le poids de l'informel se faisant de plus en plus pesant sur la compétitivité des entreprises et la qualité des emplois générés. Une nouvelle approche s'imposait. Et c'est pour traiter plus efficacement ces problématiques que la CGEM s'est livrée à un minutieux exercice de mesure des multiples impacts occasionnés par l'informel, leurs développements tentaculaires et le manque à gagner aussi bien pour l'Etat que pour les entreprises.

Ensuite, la confédération s'est accoudée sur les résultats -présentés jeudi 5 avril- d'un benchmark international qu'elle a réalisé afin de dessiner les contours d'une stratégie concrète à même de garantir les résultats souhaités. L'analyse des différentes formes de l'informel, telle qu'établie par la confédération, s'appuie sur une approche inclusive, basée sur une pondération de données recueillies sur le terrain auprès d'acteurs de l'informel, d'organismes publics, d'experts, de représentants de fédérations et d'associations. Cette méthodologie a permis à la CGEM d'évaluer l'ampleur de l'impact du secteur informel sur l'économie, et définir ainsi le périmètre à viser prioritairement.

Près de 2,7 millions d'actifs occupés dans l'informel

Les résultats sont édités : en 2014, l'économie



informelle a pesé pour plus de 20% du PIB hors secteur agricole, et quelque 10% des importations formelles. Cela équivaut à un PIB informel de 170 milliards de DH, et plus de 40 milliards de DH générés à l'import par voies de sous-facturation et de contrebande. Ventilés par secteur, ces 20% résultent du Commerce et Réparation à hauteur de 54 milliards de DH, des BTP (22 milliards de DH), des Industries agro-alimentaires et du Tabac (19 milliards de DH), des Industries du Textile et du Cuir (11 milliards de DH), du Transport routier de marchandises (3 milliards de DH), du Transport international routier/Transport de personne/Messagerie (9 milliards de DH), de la Restauration et Hôtellerie (28 milliards de DH) et du Travail de bois et fabrication d'articles en bois (24 milliards de DH).

A l'évidence, aucun secteur n'est épargné, et le développement persistant de cette économie parallèle pèse de plus en plus dangereusement sur la compétitivité des entreprises, mais pas seulement. Les emplois que ces entreprises maintiennent sont

également menacés, puisque, d'année en année, l'informel grignote sur les 2,99 millions emplois que le formel compte (hors secteur primaire). La CGEM avance dans ses conclusions qu'en 2014 il a été relevé que l'emploi informel concernait quelque 2,66 millions d'actifs occupés, ce qui représente 41% du total estimé à 6,44 millions (hors secteur primaire). Dans le lot, 12% sont des professions libérales et des indépendants, et 46% sont des emplois immatriculés à la CNSS. Cela veut dire qu'il y a presque autant d'emplois dans le formel que dans l'informel, à 331 000 près.

Le manque à gagner pour l'Etat a été estimé, pour l'exercice 2014, à quelque 34 milliards de DH dont 28 milliards en TVA, 2 milliards en droits de douane et 4 milliards en impact IS. A cela, l'on peut ajouter 6 milliards de DH en cotisations sociales. L'impact du manque à gagner fiscal représente 16% du total des recettes ordinaires du Trésor. C'est par ce gap-là que les acteurs de l'informel se glissent pour accaparer des parts de marché, étant donné que l'avantage de compétitivité

peut varier de 25 à 40 points de base de différence entre les prix sur le marché parallèle et celui du marché formel après incorporation des impôts et charges selon la nomenclature par produit, de la TVA et des marges de rentabilité. La CGEM note, dans ses conclusions, que ce gap de compétitivité exerce une pression négative sur les prix du marché, et impacte lourdement la création de valeur.

Ce que propose la CGEM

En effet, la réduction des marges implique, pour les acteurs du formel, une diminution significative des marges de manœuvre financières, sur lesquelles comptent ces derniers pour investir dans l'innovation et adresser de nouveaux marchés nationaux et internationaux. L'informel estropie donc le développement naturel des entreprises marocaines, limitant leurs efforts à la seule amélioration des processus internes, réduisant par là même les moyens d'atteindre une taille critique qui puisse les amener à concrétiser leurs ambitions.

Le benchmark international s'est intéressé à deux économies à la configuration

similaire à celle du Maroc : le Chili et la Turquie. Ces deux pays sont partis en croisade contre l'économie souterraine, et ont réussi à obtenir des résultats suffisamment intéressants pour que leurs économies respectives en ressentent les bienfaits. S'agissant du Chili, ce pays a procédé à la simplification du statut juridique et du régime fiscal pour les microentreprises, et a décidé de l'allègement de la fiscalité sur l'emploi, en l'occurrence la part patronale aux cotisations sociales pour les CDI, ce qui a encouragé les acteurs du formel à recruter davantage et à entrer plus facilement dans leurs frais. Aussi, des offres financières ont été développées afin d'accompagner la transition vers le formel.

Pour ce qui est du cas de la Turquie, ce pays a également procédé à une simplification des démarches fiscales et l'allègement des charges patronales, mais a introduit une subvention à la création d'entreprises. Le modèle turc a ainsi réussi à baisser de 20% le poids de l'informel sur son économie, tandis que le chilien a vu ce poids baisser de 10%.

Ces observations ont amené la CGEM à articuler ses propositions autour de quatre chantiers fondamentaux : le renforcement de l'attractivité du formel par une meilleure compétitivité des entreprises ; l'accompagnement dans l'intégration des acteurs de l'informel dans l'économie formelle ; la lutte contre les leviers de l'économie souterraine ; l'assèchement de la contrebande. De plus, la confédération entend préconiser d'agir plus efficacement sur l'éducation et la formation, et de poursuivre la lutte contre la corruption ■

MEHDI MOUTTALIB